

Un point étant planifié au CSE de ce jour sur le projet DRAGONFLY, voici le texte de la déclaration lue en séance :

Les membres du CSE ont voté à l'unanimité la déclaration suivante lors de la réunion ordinaire du CSE du 15 décembre 2022 :

« Après l'annonce du projet "Dragonfly", les membres du CSE, toutes organisations syndicales confondues, veulent vous témoigner de l'état d'esprit des salarié-es, tous niveaux hiérarchiques confondus.

Les principales premières alertes sont :

- *Externalisation doublée d'une délocalisation contraire à l'histoire de notre entreprise depuis sa création*
- *Début du démantèlement de notre entreprise ouvrant une brèche qui pourrait s'élargir indéfiniment, et ce, sans vision à long terme*
- *Mise en compétition, sous-jacente et déloyale, entre BPCE-IT et Natixis Porto où les salaires sont moins élevés*
- *Risque de discrimination vis-à-vis des salariés maîtrisant mal l'anglais courant*
- *Fortes craintes de dégradation sur la qualité de service lié aux transferts de compétences et savoirs cœur de métier*
- *Perte de proximité avec les prestataires et les transferts de compétences implicites*

Cela génère inquiétudes et insécurités !!!

Fermement opposés à ce projet, les membres du CSE demandent à l'employeur de reconsidérer ses hypothèses de travail ».

Également, les membres du CSE ont affiché sur le dos de leur PC portable l'image en pièce jointe.

Non à la délocalisation de BPCE-IT



Le Groupe fait 4 milliards de bénéfices !